

relèvement économique de l'Allemagne aura naturellement des répercussions dans bien des coins du monde. C'est un risque que le Canada prend lui-même. L'Allemagne vend présentement des marchandises d'une valeur de 4 milliards de dollars par année. Lorsqu'on a vu l'état de dévastation de l'Allemagne, après la dernière guerre, on s'étonne de l'habileté, de l'imagination et de l'initiative qui ont permis à ce grand peuple de se relever comme il l'a fait. Il n'y a pas tellement longtemps, l'*Economist* de Londres disait que l'Allemagne de l'Ouest pourrait bientôt occuper le troisième rang parmi les grandes puissances commerciales du monde, à la suite des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Cela représente une concurrence plus forte pour nous tous. La concurrence que l'Allemagne pourra nous livrer en vertu du régime de l'OTAN et de par sa propre initiative est un aspect que nous devons étudier soigneusement.

Mes observations, mes commentaires, ne visent pas à diminuer de quelque façon l'appui que le Canada peut accorder à la participation de l'Allemagne à ce protocole, mais bien à mettre la population du pays au courant de tous les faits pendant que la question est à l'étude et non pas plus tard. Il est important que dans sa réponse le ministre fournisse à la Chambre certains renseignements sur ce qu'il faut savoir, au pays, entre autres choses, des accords commerciaux qui peuvent être actuellement en vigueur entre la République fédérale d'Allemagne et l'Allemagne de l'Est. Quoi qu'il advienne de nos ententes, de nos ententes avec d'autres pays pour amener l'Allemagne de l'Ouest à unir sa destinée à celle des pays de l'OTAN, il faut tenir compte d'un fait inéluctable, l'existence d'une frontière entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest, de chaque côté de laquelle vivent des Allemands, dont les liens familiaux et commerciaux sont bien connus. D'un côté, c'est peut-être une région plutôt industrielle, et, de l'autre, une région agricole et rurale; mais la frontière qui les sépare n'est pas une frontière ordinaire, ce n'est pas la frontière qui sépare deux nations traditionnellement opposées l'une à l'autre. Le Gouvernement devrait donc nous dire quelles sont exactement les relations commerciales qui unissent l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est, et quelles mesures nous prendrons au sujet de ces relations si le document à l'étude est ratifié.

N'oublions pas que la Russie, l'Est et la Chine offrent un très important marché à la production allemande. Pour cette raison, j'estime que nous devons nous préoccuper de savoir, au cours des années à venir, où va la production de l'Allemagne de l'Ouest. Il est également important que nous fassions

en sorte de démontrer à l'Allemagne de l'Ouest que nous faisons cause commune avec elle, que nous voulons l'aider sur le plan économique et qu'elle n'a pas à compter sur son commerce avec l'Est pour être en mesure de s'acquitter des obligations qu'elle a assumées sous le régime de l'OTAN. De plus, le gouvernement devrait indiquer quelles sont les mesures de précaution qu'il a prises. Je ne veux pas, loin de là, faire preuve de méfiance à l'endroit de l'Allemagne de l'Ouest mais je veux signaler que si on établit une frontière en quelque sorte fluide entre l'Est et l'Ouest de l'Allemagne, la question des matériaux d'importance stratégique venant du monde libre à destination d'endroits situés derrière le rideau de fer prendra une importance capitale pour le Canada et pour d'autres pays. Je ne doute pas que ce problème sera résolu avant qu'il n'entraîne de trop graves complications dans nos rapports avec l'Allemagne de l'Ouest et dans les relations entre ce pays et l'OTAN.

Pendant que nous en sommes à ces questions, il est important que nous nous fassions une juste idée de la portée pratique de tous ces engagements que prend notre pays. Du consentement du Parlement et du consentement de la population canadienne,—ne nous y trompons pas,—nous avons contracté, au nom du Canada, de lourds engagements à l'étranger. Je ne vois franchement pas comment nous pourrions agir autrement si nous voulons essayer d'assurer à notre époque le maintien et la sauvegarde de la paix. Il en résulte pour nous un risque et un lourd fardeau financier; nous n'avons cherché ni ce risque ni ce fardeau. Ils nous ont été imposés; nous n'avions pas d'autre choix. Nous ne devons pas perdre ce fait de vue. D'engagement international en engagement international nous avons contracté des obligations qui forment maintenant un vaste réseau; obligations et engagements d'ordre international qui constituent le réseau le plus intense et le plus étendu que le Canada ait jamais eu et qui dépasse de loin tout ce dont il aurait pu rêver il y a une quinzaine d'années. A cette époque, nous n'imaginions pas que nous vivrions un jour dans le monde qui est actuellement le nôtre. C'est à cause de cette situation que les engagements mentionnés sont devenus nécessaires.

Je veux traiter un dernier point en rapport avec ces obligations et engagements. Le Gouvernement actuel et les membres du Parlement commettraient une grave erreur,—dont les conséquences se répercuteraient sur eux-mêmes, sur nous-mêmes et sur la population canadienne, en général,—s'ils négligeaient, pendant que se crée et s'établit ce